

Chatou, le 10/03/2015

Direction des Services Techniques
Service urbanisme
Dossier suivi par Nelly Cossard
Tel : 01.34.80.49.87
Fax : 01-34-80-46-59
urbanisme@mairie-chatou.fr

Société Patrimoine
Monsieur GHEBALI
67 Avenue Maréchal Joffre
92000 NANTERRE

PC 078146 09G1032

Permis de construire du : **07/10/2009**
Demandé par : **Société Patrimoine**
Adresse de la construction : **1 bis rue Camille Chevallard**
Nature des travaux : **Surélévation du bâtiment et modification de la clôture**

Objet : Déclaration d'achèvement et de conformité des travaux

Monsieur,

Un permis de construire vous a été accordé le 07/10/2009 pour la surélévation du bâtiment et modification de la clôture. Une déclaration d'ouverture de chantier a été déposée le 01/08/2010 .

Je vous rappelle que dans le délai de 30 jours à dater de la fin de la construction, une déclaration attestant cet achèvement doit être établie en trois exemplaires et adressée par pli recommandé avec accusé réception au maire ou déposée contre décharge à la mairie.

Je vous invite donc, à renseigner le service urbanisme de l'avancement de la mise en œuvre de votre permis ou, si celui-ci est achevé, à déposer une déclaration d'achèvement de travaux qui vous permettra d'obtenir le certificat de conformité.

Le service urbanisme reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Nigel ATKINS

Maire Adjoint
Délégué à l'urbanisme

